

Portes Infos

N° 52 - Janvier 2014



Services

SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTUALITÉS	
■ Semaine contre le racisme	4
■ Repas solidaire	5
NOËL À PORTES-LÈS-VALENCE	
■ Salon de Noël	6
■ Noël du personnel communal ..	6
■ L'Amicale des sapeurs-pompiers fête Noël	6
■ Noël en fête à la MJC-Centre social	7
■ Noël au centre commercial "Les Arcades"	7
■ Repas de Noël du club Ambroise Croizat	7
■ Bal des enfants	8
■ Goûter de Noël de la Pitchouline et du RAM	8
VŒUX DU MAIRE AU PERSONNEL COMMUNAL	9
DANS LA VILLE	
■ Soutenir la jeunesse	10
■ Travail et handicap	10
CONSEIL MUNICIPAL : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES	11
LA VILLE : NOM DES RUES	12-13
ACTUALITÉS	
■ Conseil de quartier Ouest : galette	14
■ Assemblée générale du Comité des fêtes	14
■ Création ou modification d'Etablissement Recevant du Public (ERP)	15
■ Les cheminots retraités en assemblée	15
ÉCONOMIE	
■ Vœux aux forains	16
■ Royal d'Asie	16
■ La cigale et la grenouille	16
ASSOCIATIONS	
■ Judo	17
■ "Chanter ensemble"	17
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE	19

Photo de couverture :
Bal des enfants - p 8

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état-civil samedi 9h-11h.

À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

N° **ASTREINTE** 06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13h30-16h30. Mardi, mercredi et jeudi 9h-12h et 13h30-16h30.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS, **04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance : 7h30-18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11h-12h30, mardi 13h30-17h30 et jeudi 13h30-16h30. Animation : du lundi au jeudi 8h45-9h45 et 10h-11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9h-11h45 et 13h-19h, mardi 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi 13h-19h, vendredi 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis. Tél. : 04 75 57 00 96
Site : mjcporteslesvalence.fr

DÉCHÈTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi 8h30-12h et 14h-18h, jeudi et vendredi 14h-18h, samedi 8h30-18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois 14h-17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Agglo Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

JANVIER

Samedi 18, lundi 20 : Les Cèdres

Samedi 25, lundi 27 : Gauthier

FÉVRIER

Samedi 1, lundi 3 : Chœur

Samedi 8, lundi 10 : Les Cèdres

Samedi 15, lundi 17 : Gauthier

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15h-18h30, mercredi 9h-12h et 14h-18h30, samedi 9h-12h.

Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil.

Mardi 14h-17h (sur rdv). Jeudi 9h-12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h-12h et 14h-17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14h30-16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi 9h-2h et 14h-17h et vendredi 9h-12h et 14h-17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h30, vendredi 9h-12h et 13h30-17h.

Mission locale jeune. Lundi et jeudi 13h30-17h (sur rdv) 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi 14h-17h, 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer.

Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois 14h-16h 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois 14h-16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes).

(sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10h-12h 04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois 17h-19h.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.

(sur rdv) au 04 75 57 95 15, samedi 7h-11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), vendredi 17h-18h et sur rdv au 04 75 57 95 15

Marjolaine PILLET-BERNARD,

2^e adjoint. (Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.

(Sport, vie associative),

jeudi 18h-19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) mercredi 16h-18h au 04 75 57 95 50

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.

(Emploi, économie, insertion, intercommunalité),

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), mercredi 15h-17h

Gérard LAURENT-BOURGE,

7^e adjoint.

(Finances, personnel communal),

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER,

8^e adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs),

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND,

conseiller municipal délégué.

(Enseignement), mardi 16h30-18h30,

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD,

conseiller municipal délégué.

(Travaux et marchés publics)

GROUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois 18h-19h, en mairie, 2^e étage.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général de la Drôme tiendra sa permanence en mairie jeudi 6 février 9h-10h.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h.

Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapier
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Photos : Jean-Pierre Thouvenin, Hasnia Bioud, Roger Astier
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34

PublicImprim



Cette entreprise a fait certifier sa chaîne de contrôle.
pefc-france.org



Pour une année fraternelle

Au nom de l'équipe municipale, je vous présente mes vœux les plus chaleureux pour 2014.

Ces vœux que je formule en direction de tous les portois et de leurs familles, se situent à l'orée d'un grand débat démocratique, à l'occasion des élections municipales du 23 mars et des élections européennes du 25 mai. Que celui-ci soit placé sous le signe des valeurs républicaines qui nous rassemblent et dont l'une me tient précisément à cœur : la fraternité.

Je souhaite donc à tous, une année fraternelle, pour que la sérénité, l'esprit de résistance et aussi l'enthousiasme soient au rendez-vous de toutes nos rencontres.

Le 27 janvier, le conseil municipal aura à se prononcer sur le budget 2014. C'est un budget communal responsable que mon adjoint aux finances, Gérard Laurent-Bourge aura l'honneur de présenter.

Ce budget est le résultat d'un travail collectif et citoyen particulièrement riche. Je remercie l'équipe qui m'accompagne et la direction des services municipaux d'avoir finalisé des choix pertinents, justes, solidaires.

Ceux-ci s'inscrivent dans une gestion saine des finances communales, sans augmentation des impôts locaux, pour assurer à l'ensemble des portois des investissements nouveaux et une qualité de service à la hauteur de leurs besoins.



*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Bonne année à tous.

Semaine contre le racisme

Ne jamais baisser la garde



Face au racisme du quotidien, il ne faut jamais baisser la garde. Chaque structure, association, collectivité, de l'échelle européenne au niveau local, peut jouer un rôle dans la lutte contre le racisme et les discriminations. C'est dans cet esprit que la municipalité a décidé de s'impliquer, avec le MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) en proposant diverses initiatives aux portois. Retour sur cette semaine.

Exposition

La municipalité de Portes-lès-Valence en partenariat avec le MRAP accueillait du 9 au 13 décembre une exposition intitulée "Racisme : des préjugés à la discrimination" au sein du hall de la mairie. Le public venu pour l'occasion a pu apprécier une œuvre de qualité permettant

un éclairage sur les mécanismes de préjugés spontanés ou culturels, et donnant des repères pour l'action et le combat pour l'égalité. Professeurs et élèves du collège Jean Macé se sont déplacés pour l'évènement afin de proposer à trois classes de répondre à un questionnaire visant à dénoncer les discriminations au quotidien. L'exposition a bénéficié d'une

belle fréquentation tout au long de la semaine avec la présence appréciée d'adhérents du MRAP pour renseigner ou apporter un éclaircissement sur le contenu.

Conférence

Une conférence sur la thématique "L'extrême-droite en France et en Europe : l'analyser et la combattre" a été menée par Bernard Schmid (juriste du MRAP) le jeudi 12 décembre en salle des mariages afin d'apporter un éclairage précis sur les divers mouvements d'extrême-droite existants en Europe et en France. Cette conférence a été ouverte par une intervention de Mohammed Latreche (président du MRAP Drôme). Une cinquantaine de personnes y ont assisté. Après une définition du terme de racisme et un recensement des différents courants européens et français constituant l'extrême-droite, un débat a permis d'éclaircir certains faits historiques ou idéologiques.

Spectacle

L'association "Parlons-en" investissait la salle des mariages le 13 décembre dernier pour proposer au public une pièce de théâtre constituée d'extraits des œu-

vres de Franck Pavloff pour "Matin Brun" et de Katherine Kressman Taylor pour "Inconnu à cette adresse". L'après-midi, pas moins de 75 collégiens ont fait le déplacement afin d'assister à une séance scolaire avec un échange à la fin du spectacle leur permettant de poser des questions au metteur en scène et aux deux acteurs. La compagnie "Parlons-en" réalisait ensuite en soirée une séance tout public regroupant une soixantaine de personnes qui ont pu apprécier le jeu d'acteurs de Bernard Gerland et Eric Guérin ainsi que la mise en scène sobre de Christian Nadin mettant en valeur les textes lus ou récités. Les deux textes



présentés traitaient de la même thématique à savoir la montée du fascisme et l'avènement du régime nazi en Allemagne. Un spectacle qui interpelle et qui n'a laissé personne indifférent. La pièce s'est clôturée par un apéritif dînatoire offert par la municipalité afin de créer un lien d'échanges entre les acteurs et le public.



Repas solidaire

Partager ensemble des moments de bonheur

Le repas solidaire né en 2008 est organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en lien étroit avec la municipalité : c'est le rendez-vous de toutes les solidarités.

Il n'y a pas que le Mistral qui souffle sur notre commune car un autre vent s'est invité samedi 21 décembre salle Georges Brassens : le vent de la fraternité. Celui-ci a accueilli dans ses tourbillons chaleureux le Noël solidaire 2013. Les 170 personnes qui ont participé à cette initiative étaient là pour être ensemble, partager un bon moment et fêter Noël avant l'heure. « *Je tiens à remercier et féliciter tous les bénévoles de l'épicerie sociale qui s'impliquent pour la réussite de cet événement et qui se mobilisent le reste de l'année pour que vivent la solidarité et le bien-vivre ensemble sur notre commune, valeurs qui sont chères à l'équipe municipale* » a déclaré lors de son allocution de bienvenue, Pierre Trapièr, maire de Portes-lès-Valence entouré de Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint, de Jean-Michel Bochaton, adjoint en charge de l'emploi et de l'économie, d'Huguette Hély, de Nicole Roussier et de Claude Illy,



pleine de féeries et de rires. Place ensuite au délicieux repas élaboré par le traiteur Gefcau que chacune et chacun ont savouré avec un plaisir non dissimulé ! Pas de soirée festive sans musique et c'est Stéphane Cohen, DJ de son état, qui a fait chauffer la piste de danse pour le bonheur des petits et des grands. En somme, une belle et généreuse soirée, Victor Hugo disait « *la grande chose de la démocratie, c'est la solidarité* ». La chaleur humaine et le partage des volontés ont permis d'organiser cette initiative, et d'en faire une fois de plus une réussite populaire, qui rompt avec l'exclusion et l'injustice sociale.



conseillers municipaux. Alors que les parents faisaient connaissance autour d'un apéritif convivial, les enfants, qui représentaient plus de la moitié des convives, se sont régalés devant un spectacle de magie et de ventriloquie, une représentation

Yann Etienne



Noël à Portes-lès-Valence

Salon de Noël



Le traditionnel marché de Noël portois s'est transformé cette année, en salon afin d'accueillir divers créateurs relevant des domaines aussi variés que sont la peinture, la sculpture, les loisirs créatifs ou encore l'artisanat. Pas moins de 52 exposants étaient présents à l'espace Cristal le 15 décembre afin de proposer

ou d'exposer leur savoir-faire à un public venu nombreux. Près de 600 personnes ont fait le déplacement au cours de cette journée très ensoleillée et ont pu, de par la diversité des stands et des articles proposés, réaliser des cadeaux de dernière minute, atypiques et personnalisés.

L'association des conseils de quartier et son président Marc Robert avaient fait le choix d'inviter les créateurs portois afin de les mettre en lumière et de leur permettre d'exposer ou de vendre leurs œuvres.

Petits et grands avaient de quoi s'occuper avec deux ateliers participatifs qui ont connu un très grand succès tout au long du salon. Les enfants ont pu pratiquer le dessin et le graff' avec Rémi

Assezat ou bénéficier de maquillages haut en couleurs proposés par la compagnie Zinzoline ; tandis que les adultes ont pu profiter de techniques de vannerie afin de confectionner des paniers. La tournée du Père Noël a fait une escale à Portes-lès-Valence pour la plus grande joie des enfants présents leur permettant ainsi de déguster les papillotes qu'il avait amenées avec ses lutins et de pouvoir réaliser quelques photographies en sa compagnie. L'animation musicale de la journée était assurée par le duo "Jour de fête" accompagné d'un orgue de barbarie. Le public a chanté en cœur un répertoire constitué de chants de Noël ou encore de chansons françaises d'anthologie. L'ambiance était au rendez-vous et a permis au public présent de dénicher cadeaux et décorations pour les fêtes de fin d'année.

Noël du personnel communal

Organisé par le COS (Comité d'Œuvres Sociales, qui permet, par l'organisation de repas et de voyages, de développer du lien entre les



Bernard Jarjat, président du COS, a fait jouer ses relations afin de faire venir en personne le Père Noël ! Les enfants de moins de dix ans se sont vus remettre du grand bonhomme rouge des friandises, les 10-16 ans pour leur part ont eu droit à un bon d'achat d'une valeur de 30 €. Le président du COS a remercié dans son discours d'accueil, la municipalité pour son soutien tout au long de l'année, ainsi que les bénévoles qui s'impliquent et font vivre le COS. L'apéro d'i-

natoire s'est poursuivi dans une ambiance conviviale. Cette soirée est bien sûr festive, mais elle permet aussi aux agents en activité ou à la retraite de se retrouver entre amis et en famille, d'échanger et de discuter entre collègues de différents services. C'est aussi un moment de remerciement aux agents qui quotidiennement s'investissent afin d'offrir un service public de qualité et de proximité en faveur des portaises et des portois.

agents communaux), le Noël s'est déroulé en deux parties. Tout d'abord, une séance de cinéma offerte avec la projection du film d'animation "la reine blanche" à laquelle 70 personnes ont participé et ensuite en soirée l'arbre de Noël avec la présence de plus de 100 personnes au sein de l'espace Cristal. Alors que chacune et chacun savouraient le verre de l'amitié, les yeux des minots se sont mis à briller de milles feus ! Mais que se passe-t-il donc ?

L'amicale des sapeurs-pompiers fête Noël

Organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers, l'arbre de Noël des enfants s'est déroulé samedi 14 décembre, dans une ambiance conviviale, dans les locaux du centre de secours Henri Béranger. L'homme en rouge était de la fête et est arrivé la hotte pleine de cadeaux pour les enfants des sapeurs-pompiers.



Noël en fête



Plus de 160 enfants se sont retrouvés pour célébrer ensemble les fêtes de fin d'année mardi 10 décembre dans la salle Brassens.

Comme chaque année, la MJC-Centre social convie les enfants du périscolaire à fêter la fin de l'année. Au programme de la journée concocté par Mustapha El Garbi et les 14 animateurs, un goûter et un spectacle par la compagnie "prélude" de Montélier. Commençons par le goûter, un régal d'après les enfants ! En effet ils ont pu déguster des papillotes, des jus de fruits, et bien sûr tradition oblige une bûche de Noël. Passons maintenant au spectacle : les artistes ont emporté les



enfants dans un voyage autour du monde, avec comme moyen de transport les chants et la musique dans un divertissement autour de l'univers des contes. Les comédiens ont invité les enfants à chanter et danser devant eux lors de ce spectacle interactif. Au vu des sourires des minots à la fin de la journée, on peut dire sans mentir qu'ils ont passé une excellente journée.

Noël au centre commercial "Les Arcades"

L'association des commerçants du centre commercial des Arcades a organisé jeudi 19 décembre de 16h à 17h30, une animation pour les fêtes de Noël, avec comme invité le Père Noël en personne. Le bonhomme rouge pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents a distribué des papillotes en flânant de commerce en commerce. Beaucoup de bambins apercevant la houppe rouge du grand personnage, se sont rapidement précipités vers lui, en lui demandant si il avait bien reçu leurs listes de cadeaux pour Noël et s'ils pouvaient faire une photo souvenir au côté de leur idole du moment. Pour M. Hahn, vice-président de l'association des commerçants du centre commercial des Arcades : « *le Noël des Arcades s'est très bien passé. Tous les commerçants du centre se sont impliqués dans cette initiative. Parents et enfants étaient ravis. Le travail réalisé en partenariat avec les élus de la municipalité et les services pour les illuminations du centre commercial a permis de valoriser l'initiative et de ramener du monde durant les fêtes.* »



Repas de Noël du club Ambroise Croizat

Jeu 12 décembre, les membres du très dynamique club Ambroise Croizat se sont retrouvés pour le traditionnel repas de fin d'année dans la salle Brassens. Ce festin de Noël a rassemblé plus de 140 convives. Nos aînés se sont régalés du festin concocté par le traiteur Gefcau et ont dessiné des pas de danse sur la piste sous les rythmes de la musique du groupe "Dynamic Murette". Grâce à son président, Michel Debeaux et à l'implication de tous les bénévoles, la journée a été un véritable succès. Rendez-vous est donc donné pour la dernière animation de l'année : le réveillon du nouvel an, histoire pour les membres du club de finir l'année en chansons, en musique et comme toujours dans la bonne humeur.



Noël à Portes-lès-Valence

Bal des enfants

Danse, spectacle et friandises...



Bien sûr, vous vous en doutez, une personne spéciale est venue rendre visite aux enfants. Un petit indice, il vient toujours en décembre et il est toujours habillé en rouge... Vous avez trouvé je pense ! Il est donc inutile de le nommer. Notre visiteur de Noël a donc distribué des friandises pour le bonheur des enfants et aussi de leurs parents qui restent de grands enfants. Place ensuite au goûter, magnifique quatre heures de fête où tout était à volonté ! Une fois le plein d'énergie réalisé, place à la musique et au bal ! Dès que les premières notes de musique ont retenti, les enfants ne se sont pas fait prier pour investir la piste de

danse et s'amuser dans de grands éclats de rire. Mais tout a une fin, il est 17h et l'heure sonne la fin du bal. Encore une dernière pirouette, une ultime chorégraphie et il faut rentrer à la maison, triste que cela soit fini mais la tête pleine de merveilleux souvenirs de ce moment partagé entre copines et copains.

Et voilà un rendez-vous de l'année que les enfants de la commune ne ratent sous aucun prétexte ! Cette année, ils étaient plus de 600 enfants et parents à assister au spectacle et au bal.

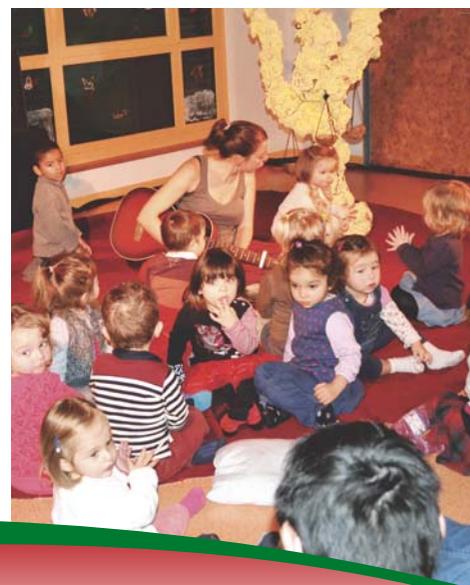
Une fois parents et enfants bien installés dans la salle, place au spectacle de la compagnie Tour de Cirque. Les enfants ont été totalement émerveillés et très attentifs devant le spectacle intitulé "On planche là-dessus", une représentation mêlant monocycle, magie, jonglage... pour résumer : une farandole de poésie et d'humour.



Goûter de Noël de la Pitchouline et du RAM

Le goûter de Noël pour les assistants maternels du RAM a eu lieu le mardi 17 décembre à 17h et celui des enfants de la Pitchouline, le mercredi 18 décembre à la même heure. Lors de ces goûters, les parents ont visionné un diaporama relatant la vie et les activités à la Pitchouline et du

RAM. Au programme aussi un magnifique spectacle, féérique, au vu des étoiles dans les yeux des petits minots de la Pitchouline, intitulé "Le monde de Bilou". Petit bijou de poésie musicale, le spectacle était une invitation au rêve... un voyage à la rencontre de la différence, à la découverte de nos sensations et de nos émotions.



Vœux du maire au personnel communal

Reconnaissance du travail accompli



Le maire, entouré des élus avait invité mardi 7 janvier le personnel communal, venu en très grand nombre, pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

« Au nom des élus qui m'entourent et en mon nom personnel, je vous souhaite la bienvenue à cette cérémonie où nous sommes traditionnellement réunis en début d'année. Je la conçois comme un temps de convivialité partagée ». C'est par ces mots que Pierre Trapièr, maire de la commune, a débuté son allocution dans une salle des mariages bondée. Un service public de qualité est fait de rapport de proximité entre les agents et la population, ces rapports se nourrissent de fraternité et de solidarité, valeurs chères à la majorité municipale. Dans son discours, le maire a tenu à remercier l'ensemble des agents pour leur travail au sein de la collectivité : « en ce début d'année, il me paraît particulièrement important de vous réitérer l'estime et la consi-

dération que l'ensemble de l'équipe municipale vous porte et vous dire notre reconnaissance pour le travail et l'implication dont vous faites preuve quotidiennement dans la mise en place des projets menés par la ville ». Donner les bonnes réponses aux questions des citoyens, être réactifs dans ses choix, ceci compte énormément pour les citoyens portois. Le personnel municipal, de part son engagement et ses compétences, met quotidiennement son savoir-faire à destination des portois, ceci contribue à

faire de notre ville une commune dynamique. Dans une société qui subit de plein fouet la crise, la population tire de plus en plus les ficelles pour subvenir aux besoins du quotidien, « notre tâche à nous, élus, votre responsabilité d'agents de la collectivité, c'est d'avoir l'oreille pour écouter et surtout les moyens pour apporter les réponses nécessaires à nos citoyens. Cela passe par des réformes espérées et attendues pour vous et par la revalorisation du point d'indice qui permet d'augmenter les salaires et les retraites ». Pour conclure la cérémonie, le maire a invité l'ensemble du personnel à lever le verre de l'amitié et savourer la traditionnelle galette.



La cérémonie des vœux est aussi l'occasion de procéder à la remise des médailles du travail, et de rendre un hommage aux retraités. Frédérique Vermeulen, Gilles Veyrenche (représenté par son épouse), et Chantal Guinée se sont vus remettre la médaille du travail. Quant à Marie-Odile Baude, elle a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.



Soutenir la jeunesse

Coup de pouce de la municipalité aux étudiants



23 étudiants de la commune vont bénéficier d'une aide financière de la commune. C'est un "coup de pouce" qui leur permet de faire face à certains frais au cours de leur année universitaire et qui contribue aux bonnes conditions de leurs études. La réception du 21 décembre, en salle des mariages, en présence du maire et d'élus, a été l'occasion de la remise officielle d'un fac-similé du montant de l'aide attribuée.

Cette aide financière permet à l'étudiant de financer par exemple ses livres, ses frais de transports en commun ou encore son logement. Car réaliser des études que l'on soit en université, en BTS ou encore en IUT, est une charge très conséquente dans le budget de l'étudiant-e, voire de la famille toute entière. De plus en plus d'étudiants ont du mal à joindre les deux bouts et un bon nombre d'entre eux se retrouvent forcés de financer leurs études en travaillant le soir après les cours ou encore durant le week-end. Il est important de rappeler que le salariat étudiant est une des principales causes d'échec dans les études. L'OVE (Observatoire de la Vie Etudiante) révèle que 46% des étudiants occupent un emploi pendant l'année universitaire et la moitié d'entre eux considère cette activité comme indispensable au financement de leurs études. Toujours selon l'enquête de l'OVE, une activité salariée diminue l'assiduité en cours et le travail personnel. N'oublions pas toutefois que la poursuite d'études universitaires permet

d'acquérir des connaissances et que l'obtention de diplômes constitue le meilleur rempart face au chômage.

La volonté d'apporter une aide aux jeunes étudiants de la commune est un choix politique de la part de l'équipe municipale et une véritable décision sociale. Le montant total de l'aide financière pour cette année 2013 est d'un montant global de 12000 euros soit 2069 euros de plus qu'en 2012.



Travail et handicap

Le jeudi 12 décembre 2013 a eu lieu la remise des attestations RSFP (Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels) à la maison des associations par le GCSMS ACC'ENT et l'AFPA campus de Valence. Le dispositif

RSFP propose aux personnes en situation de handicap travaillant en ESAT ou EA (Entreprise Adaptée) ne disposant pas de pré-requis pour accéder au système traditionnel de formation, de pouvoir valider une expérience par

le biais d'un examen pratique sanctionné par un jury de professionnels.

Son objectif est d'impulser tout au long de la vie de chacun, la formation afin d'améliorer ses connaissances, son savoir-faire et ses compétences. La mise en place du dispositif de Reconnaissance des Savoir-

Faire Professionnels repose sur les constats suivants : la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), instaurée par la loi de modernisation sociale en 2002, n'est pas accessible à tous les publics car les premiers niveaux de certification se situent au niveau V. Or, les publics en difficulté d'insertion, en milieu protégé ou en établissement spécialisé, sont souvent pénalisés par des difficultés scolaires, d'alphabétisation ou d'illettrisme. De plus, la plupart de ces publics sont limités à des postes de type exécutant ou opérateur. Cette année, ce sont 31 récipiendaires qui se sont vus remettre en présence de M. Jean Michel Deseigne, pilote RSFP AFPA 26-07, leurs attestations après validation des épreuves devant un jury.



Orientations budgétaires

Préparer 2014 avec optimisme, sans augmenter les impôts

Le conseil municipal s'est déroulé ce lundi 16 décembre avec, comme point principal à l'ordre du jour, le débat sur les orientations budgétaires (DOB). Ce dernier permet aux élus d'avoir une vision d'ensemble de la situation financière de la commune, préfigurant les choix du budget 2014.

Les orientations budgétaires sont la première étape d'un cycle budgétaire qui se poursuivra par l'adoption du Budget Primitif 2014 le 27 janvier 2014. Même si le DOB ne donne pas lieu à délibération, celui-ci est l'occasion de débattre des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du Budget Primitif. Et force est de constater combien le débat a été riche. Dans ses interventions, Pierre Trapier a relaté le contexte économique national qui impacte les collectivités locales. Malgré la baisse des dotations de l'Etat, le maire a souligné que « la situation financière de la commune est saine, les engagements ont été tenus et les marges de manœuvre pour l'avenir sont préservées, grâce à une gestion budgétaire rigoureuse depuis 2008 ».

En effet, les résultats du compte administratif 2012 et le prochain compte administratif 2013 (qui sera voté en février 2014), qui est une photographie d'un état de l'exécution du budget, attestent d'une gestion rigoureuse. Les grandes lignes en sont les suivantes : maîtrise des dépenses, maintien d'une haute qualité de services rendus à la population et politique d'investissements ambitieuse, sans recours à l'emprunt et sans augmentation de la fiscalité locale.



Concernant le budget d'investissement, l'année 2014 sera « une année de transition entre une mandature qui s'achève et un programme à venir ». Parmi les grandes lignes, notons la construction d'une nouvelle salle d'exposition au centre culturel, l'amorce de la "voie verte" qui prolongera les aménagements réalisés dans le bois de la Chaffine, les programmes d'entretien du patrimoine, de la voirie, de renouvellement de matériels informatiques pour les écoles, le mobilier scolaire. Autre point sur lequel la municipalité a décidé de mettre le paquet, c'est pour rendre la ville accessible à toutes et tous, ce qui nécessite d'importants investissements pluri-annuels, contribuant à des mises aux normes techniques de bâtiments municipaux.

Il est proposé que ce budget d'investissement s'établisse à 3 millions d'€.

Pour l'opposition municipale, Geneviève Girard s'est « félicitée d'entendre les mots "autofinancement" et "gel de la fiscalité", tout en regrettant le peu d'ambition des orientations affichées. »

Pour le groupe "socialistes et apparentés", Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint au maire, a rappelé que « dans un contexte contraint, les objectifs, tant en fonctionnement qu'en investissement, correspondent aux besoins exprimés des habitants, de tous les habitants ».

Quant à Jean-Michel Bochaton, pour le groupe des "communistes, républicains et citoyens", il a indiqué que « pour l'avenir, et

déjà en 2014, il faudra résoudre l'équation complexe qui consiste à répondre aux besoins croissants d'une population en augmentation avec des ressources en baisse ».

Outre le débat d'orientation budgétaire, le conseil municipal a adopté plusieurs délibérations. On retiendra celle concernant l'éclairage public. Après lancement d'un marché public,



des travaux de remplacement de luminaires vétustes, de type boule, dans différentes rues de Portes-lès-Valence, permettront de réaliser des économies d'énergie. « C'est une nouvelle fois la preuve concrète de notre volonté d'agir en faveur de l'environnement » a souligné Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux.

Cyrille Bernardin

Noms de rue, racines de l'histoire

Petit voyage en ononymie

Qui ne s'est jamais interrogé alors qu'il se promenait en regardant une plaque de rue « mais quelle est donc cette personne qui a donné son nom à la rue et quelle est son histoire ? Et pourquoi et comment donne-t-on un nom à une rue ? »

Tout d'abord, une petite précision étymologique, un nom de rue -et de voie en général- s'appelle

un ononyme, de "hodos" qui signifie en grec "route". Passons au vif du sujet qui nous intéresse : les rues d'une commune où qu'elles soient dans le monde (sauf cas particulier en Amérique du Nord), tout comme les humains, portent un nom. Pareillement aux parents d'un enfant à naître, les élus d'une commune cherchent un nom, dans lesquelles se reflètent l'his-

toire et la population. Quand une ville s'agrandit, se pose donc pour les élus la question de la dénomination des rues... Quels noms donner et pourquoi ? Et depuis quand donne-t-on un nom aux rues ? Pour la petite histoire, nous allons quitter notre commune née en 1908 et chevaucher une machine à remonter le temps. Pour commencer notre chronique des noms de rues,

"La Porte Verte"

Des nouveaux habitats sur la commune

L'éclosion d'un nouveau quartier est bien sûr synonyme de l'arrivée d'une nouvelle population. Ces nouveaux arrivants apportent un enrichissement humain à la commune. Un nouveau quartier, ce sont aussi de nouvelles rues. En effet, nommer une rue n'est pas un acte anodin, il est chargé de sens et d'histoire. Le nouveau quartier "La Porte Verte" sera traversé par 7 rues.

Comme vous avez dû le constater, un nouveau lotissement est en train de voir le jour au nord de la commune, dans le quartier des Auréats. Échelonné sur cinq années, le lotissement comportera à terme 148 logements : une première tranche a été livrée et les premiers habitants sont entrés en 2013 dans leurs appartements ou leurs maisons. Les autres tranches vont suivre, à raison d'une par an et le lotissement devrait être totalement livré fin 2016. Voulu par la municipalité, et en accord avec le promoteur, la mixité sociale est mise en valeur dans ce lotissement. Villas individuelles et habitat collectif se côtoient, avec de l'accession classique à la propriété, de l'accession sociale (location - accession) avec financement PSLA et du locatif géré par l'Habitat dauphinois. Tout cela avec des parkings suffisants. 7 nouvelles rues voient donc le jour dans le lotissement, voici les noms choisis par les élus du conseil municipal du 6 février 2012 :



Avenue Jean Ferrat

Bien connu de notre région, Jean Ferrat est né

en 1930 à Vaucresson et nous a quittés le 13 mars 2010. Ses chansons ne laissaient personne indifférent. Nommer donc cet axe Jean Ferrat, c'est rendre hommage à ce grand artiste. Ce poète a chanté toutes les beautés et toutes les bontés du monde, sans en masquer les horreurs, ni jamais renoncer à le transformer. Jean Ferrat a connu notre commune puisqu'il s'y est rendu en octobre 1988 en compagnie d'un autre grand artiste, peintre celui-ci, Jean Saussac tous deux reçus par Jean-Guy Pinède alors maire de la commune.



Rue Simone de Beauvoir

Théoricienne et militante du féminisme, Simone de Beauvoir a participé au mouvement de libération de la femme dans les années 1970. Elle est née à Paris le 9 janvier 1908. En 1949, elle publie un essai retentissant sur la condition féminine intitulé : "Le deuxième sexe", ce texte prône l'émancipation de la femme. En 1954, son roman "Les Mandarins" remporte le prix Goncourt. Elle s'éteint en 1986, à l'âge de 78 ans laissant dans son sillage les éléments fondateurs du mouvement féministe. Elle sera enterrée près de Jean-Paul Sartre, au cimetière Montparnasse, à Paris.

Rue Rosa Luxembourg

Née en 5 mars 1871 en Pologne alors sous domination de la Russie, devenue Allemande suite à son mariage, Rosa Luxembourg était une mi-



nous allons nous rendre à l'époque du Moyen-âge. Durant cette période, le nom des rues était simplement donné en fonction de la situation de la rue ou du lieu ou encore de son utilisation, par exemple la "place du marché", ou encore la "rue du pont". Au XVII^e siècle, des noms de personnages souvent des notables ou des artistes viennent aussi nommer les rues. Suite à la Révolution française de 1793, des noms célèbres laissent place à des valeurs. Ainsi, de nombreuses places de la Liberté et rues de la Liberté fleurissent. A la restauration, retour aux noms de rues antérieurs et disparition des références à la Révolution. Mais pas simple, malgré tout, de se repérer dans les villes qui grandissent rapidement, car en effet même si les rues portent un

nom, celui-ci n'est indiqué nul part ! A titre d'exemple voici un courrier envoyé par le poète Berthaud « *A Mademoiselle Louison, demeurant chez Alizon, justement au cinquième étage près du cabaret de la cage dans une chambre à deux chassis proche Saint-Pierre des Assis* ». Pas simple donc, il faudra encore attendre quelques années avant que toutes les rues aient un nom, puis viendra le temps des numéros... D'autres événements viendront ensuite apporter leurs empreintes dans les noms des rues... Ainsi l'histoire nous montre que nommer une rue est aussi un acte symbolique et politique, une référence à l'histoire, un attachement à tel ou tel événement local, national ou encore international, pour résumer il est un enjeu de mémoire.

Revenons maintenant au temps présent et dans notre commune. Notre ville est composée de 185 voies de circulation, places ou squares, 185 noms, toute une histoire. De nombreux personnages célèbres ornent de leur nom les plaques de rues, Jean Jaurès, Mozart, Anne Frank, Jean Moulin... tous ces noms qui résonnent encore dans nos mémoires font partie de notre vie et notre ville. Et d'autres personnages sont venus peu à peu les rejoindre : Simon Boyer, Willie Chave, Aimé Césaire, Alexandre Lameloise, André Chastel... c'est ainsi qu'une ville construit son avenir. Les rues sont comme une maison remplie de souvenirs, comme des livres d'histoire à ciel ouvert qui font appel à la connaissance.

Yann Etienne

litante révolutionnaire marxiste. Elle a toujours jumelé démocratie et lutte des classes. Elle fonde en 1916 la ligue des Spartakistes, et milite pour l'arrêt de la guerre. À la tête de la Ligue, puis du Parti communiste allemand (DKP), elle participe, le 6 janvier 1919, à l'insurrection de Berlin. Eternelle militante de la paix et des droits de l'Homme, elle périt assassinée par les militaires du régime de Weimar d'une balle dans la tempe le 15 janvier 1919.

Rue Danielle Mitterrand

Elle a vu le jour le 29 octobre 1924 à Verdun, s'est engagée à dix-sept ans, dans la résistance en tant qu'agent de liaison. Danielle Mitterrand a poursuivi tout au long de son



existence son combat implacable pour les droits et la dignité du genre humain. A la tête de l'association « France-Libertés », Danielle Mitterrand s'est engagée pour un monde meilleur, sans discriminations, pour un monde de partage et de biens communs. Elle avait à cœur de faire vivre les principes fondateurs de notre République. Elle est décédée le 22 novembre 2011 à Paris.



Rue Lucie Aubrac

Fille de maraîchers, elle voit le jour le 29 juin 1912. Reçue brillamment au concours d'entrée à l'école normale pour devenir institutrice, elle s'installe seule à dix-sept ans dans la capitale et fait la plongée dans un restaurant pour survivre. Dès ses études terminées, elle s'engage en rejoignant une association pacifiste, puis en 1932 les Jeunesses Communistes. Elle entre en Résistance dès l'automne 1940 et participe à la création du mouvement Libération-Sud. Après la guerre, Lucie Aubrac milite pour les droits de l'homme et participe au Mouvement de la paix. Le 14 mars 2007, Lucie Aubrac s'éteint dans un hôpital d'Issy-les-Moulineaux.

Allée Louis Bouveron



Son nom vous dit sûrement quelque chose. Il est le premier maire de Portes-lès-Valence élu entre mai et septembre 1908. Cette officier d'Académie, est également le dernier maire de Fiancey. Lors de sa mandature, il mit en place les prémices d'un réseau téléphonique et l'installation d'un éclairage public, il fit également un don de 1000 francs, pour des travaux d'adduction d'eau. Il était le propriétaire du terrain où se construit la porte verte qui appartenait, depuis, à sa famille.

Allée Gaston Nogier



Gaston Nogier est né en 1902, à Saint-Mélany, un village d'Ardèche. Menuisier de métier, il est sollicité par la famille portoise Draer pour des réparations dans leur maison. Durant l'occupation allemande, Gaston Nogier va sauver Herman-Joseph Draer traqué par la police en l'emmenant avec lui en Ardèche. Afin d'honorer sa mémoire et son acte de bravoure et de courage, il fut élevé au rang de "Juste parmi les nations" lors d'une cérémonie le 19 décembre 2012 dans la salle des mariages de la mairie de Portes-lès-Valence.

Yann Etienne

Conseil de quartier Ouest

Galette et fraternité partagées

La soirée galette du conseil de quartier Ouest est bien plus qu'une simple dégustation de cette pâtisserie traditionnelle de début d'année, c'est une soirée qui symbolise le partage et la fraternité.

De très nombreux habitants du quartier Ouest, ils étaient plus de 100, ont répondu présents à l'invitation des membres de leur conseil de quartier. Lors de son allocution d'accueil, Yves Baude responsable du conseil de quartier a tenu à remercier l'ensemble des acteurs qui font vivre le conseil de quartier : « *Merci à vous, M. le maire pour votre présence. C'est vous qui êtes à l'ori-*



gine de la création des conseils de quartiers, qui nous valent d'être ici (...). Merci également aux représentants des autres conseils, aux associations, et aux élus qui font partie de notre conseil et qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte. Je tiens également à souhaiter un bon anniversaire à Mme Reboul qui fête ses 91 ans aujourd'hui ». Les membres du conseil ont tenu, pour leur part, à remercier Yves Baude pour son implication : « *Merci à toi Yves, tu es un très bon animateur, tu apportes beaucoup, car tu sais fédérer les personnes et tu sais aussi faire le lien*

entre la mairie et le quartier, jamais avare du temps que tu passes pour faire vivre notre conseil ». Un tonnerre d'applaudissements a suivi la fin du discours, saluant ainsi l'engagement de leur animateur. Pierre Trapier a pris à son tour la parole : « *la démocratie participative est le fil conducteur de la politique municipale. Votre quartier bouge, il permet de tisser du lien social avec les habitants. Votre force de propositions fait la richesse de ce quartier, merci à vous toutes et vous tous ».* Ceci fait, place au buffet convivial et en musique avec "Samly" qui par ses reprises de Johnny Halliday a enflammé le public. Vendredi soir une belle fête donc a fait vibrer le cœur du quartier Ouest, une fête citoyenne et populaire, c'est cela aussi la démocratie participative.

Initiatives à venir :
2 mars, boudins
21 mars, soirée fleurs
17 mai, corso
15 juin, fête du voisinage
28 septembre, brocante
7 décembre, téléthon

Assemblée générale du Comité des fêtes

Mercredi 8 janvier 2014, s'est tenue l'assemblée générale annuelle du Comité des fêtes devant une salle comble. La séance, ouverte par le Président Robert Dye est d'abord empreinte d'un ton de tristesse et de respect, à l'évocation de la perte douloureuse d'un ami, Diego Ceraulo Seli. La mémoire de ce dernier est saluée par une salve d'applaudissements.

Puis vint l'heure des remerciements : d'abord aux nouveaux adhérents, aux anciens et au trio des reines 2013 : Fanely, Aurore et Eva. Puis le

président livra son rapport moral en ces termes : « *Un comité des fêtes ne peut organiser toutes ces manifestations s'il ne bénéficie pas d'aide extérieure. Aussi je voudrais remercier la municipalité pour son soutien financier et la mise à disposition du personnel communal. Il est agréable de se savoir soutenu. Le groupe de bénévoles qui chaque année arrive pour donner un coup de main pour ce week-end de mai. Nos amis pour le prêt des tracteurs. Nos amis de Beaumont-lès-Valence, Beaumont-Monteux et Fauconnières. Et bien sur vous tous qui, tout au long de l'année, êtes présents [...] J'en termine en vous remerciant tous de votre investissement pour tout le travail effectué au cours de l'année 2013.* » Marjolaine Pillet-Bernard, adjointe au maire,

exprima ensuite le plaisir d'être aux côtés de cette association pendant les 6 années écoulées et renouvela ses félicitations aux membres du Comité des fêtes pour leur travail et leur investissement : « *La commune de Portes-lès-Valence a décidé de consacrer l'année culturelle 2013-2014 au thème de l'engagement : l'engagement bénévole dans une association est un des plus efficace pour créer du lien et je vous remercie tous du temps et du cœur que vous donnez pour participer activement à l'animation de notre commune ».* Après l'élection du nouveau bureau et l'appel lancé à tous les citoyens pour rejoindre le comité des fêtes, cette chaleureuse assemblée générale s'est clôturée autour de la traditionnelle galette des rois et du verre de l'amitié.



Création ou modification d'Etablissement Recevant du Public (ERP)

Ville durable, aménagement et construction

L'ouverture d'un ERP est soumise à des obligations de sécurité et d'accessibilité qui s'imposent au moment de la construction et au cours de l'exploitation. La réglementation applicable en matière de sécurité et d'accessibilité varie en fonction du classement du bâtiment.

Constituent des ERP, tous les bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payantes ou non. Cela regroupe donc un très grand nombre d'établissements, comme les magasins et centres commerciaux, les cinémas, les théâtres, les hôpitaux, les écoles et universités, les hôtels et restaurants... que ce soient des structures fixes ou provisoires (chapiteaux, tentes, structures gonflables).

La mairie de Portes-lès-Valence vous rappelle que toute création ou modification d'Etablissement Recevant du Public (*définition ERP, cf arti-*

cle R 123.2 du Code de la Construction et de l'Habitation) même sans modification de l'aspect extérieur du bâtiment, doit faire l'objet :

- D'une part, d'une demande d'autorisation de travaux, préalable à tous travaux, au titre des dispositions de l'article L 111.8 du Code de la Construction et de l'Habitation, à déposer en mairie. Ce dossier fait ensuite l'objet d'une autorisation du maire comportant les avis recueillis auprès de la commission départementale de sécurité et d'accessibilité, au titre de la sécurité incendie et de l'accessibilité aux personnes handicapées.
- Et d'autre part, d'une demande d'autorisation d'ouverture (consécutives aux travaux) auprès de Monsieur le maire et préalable à toute ouverture au public (dispositions de l'article L 111.8.3 du CCH).



Ce dispositif concerne, de manière non exhaustive, les commerces, services, banques, bars, hôtels, restaurants, show-rooms, locaux des professions libérales, bureaux (où des personnes autres que le personnel sont accueillies). S'agissant des ERP existants, il est rappelé que les ERP doivent être accessibles aux personnes handicapées d'ici au 1^{er} janvier 2015, même si aucun travaux n'est prévu. Des dérogations ou adaptations sont limitativement prévues par les textes, pour les demandes sollicitées avant cette date. Tout renseignement peut être obtenu en mairie, service technique-urbanisme, aux heures d'ouverture de la mairie, exception faite du lundi où l'accueil du public ne se fait que sur rendez-vous (Tél : 04 75 57 95 20).

Les cheminots retraités en assemblée

La FGRCF (Fédération Générale des Retraités des Chemins de Fer) est une association qui défend les droits des retraités de la SNCF. Sa section locale qui compte 34 adhérents tenait lundi 6 janvier son assemblée générale dans les locaux de la maison des associations. Dans son discours d'accueil, José Benan, président de la section de Portes a souhaité la bienvenue aux membres et leur a pré-

senté tous ses vœux de bonne et heureuse année. Il a salué la présence de M. Blanc, président délégué adjoint de l'union du Sud-Est. Les discussions autour du rapport d'activités ont montré une réussite des initiatives en 2013, comme par exemple la soirée paëlla qui a non seulement permis de passer une excellente soirée mais en plus, de tirer un bénéfice financier afin de faire vivre l'association.

Rendez-vous est donc donné pour le vendredi 12 septembre pour une soirée aligot. M. Blanc, lors de sa prise de parole, a tenu à rappeler que le but

de l'association était la défense des intérêts des retraités et principalement les plus démunis. Après appel à candidatures, le bureau a été réélu. Comme de coutume, la réunion s'est terminée autour de la galette et du verre de l'amitié.

TÉLÉTHON 2013

9 265 € précis, c'est le montant global récolté pour le Téléthon 2013. René Avit, coordinateur de l'Association Française contre les Myopathies, a remercié l'ensemble des associations, partenaires, conseils de quartier, bénévoles, sponsors ainsi que la municipalité et les portois mobilisés lors des différentes initiatives du Téléthon sur la commune.



Vœux aux forains

Véritable institution, le marché est par excellence le lieu où on peut trouver des produits

de qualité. Il est aussi très apprécié des portois pour l'accueil qu'ils y reçoivent.

C'est l'occasion de déambuler dans les allées et d'y croiser des connaissances pour discuter. Jeudi 8 janvier avait lieu dans la salle des mariages de la mairie la cérémonie des vœux aux forains en présence de Pierre Trapier, maire de la commune et de Jean-Michel Bochaton, adjoint au maire en charge de l'économie. Durant son allocution

d'accueil, Monsieur Bochaton a salué le travail des forains et l'importance du marché pour la commune : « *la municipalité tient à vous remercier pour votre constance, je sais que votre métier est difficile. Le marché apporte une animation le jeudi matin, il permet de tisser des liens entre les citoyens. Au nom de la municipalité, je vous souhaite une bonne année ainsi qu'à votre famille et prospérité à vos affaires* ».

A l'issue du discours, chacune et chacun ont levé le verre de l'amitié autour d'un buffet de produits venus bien évidemment des étals du marché.



Royal d'Asie

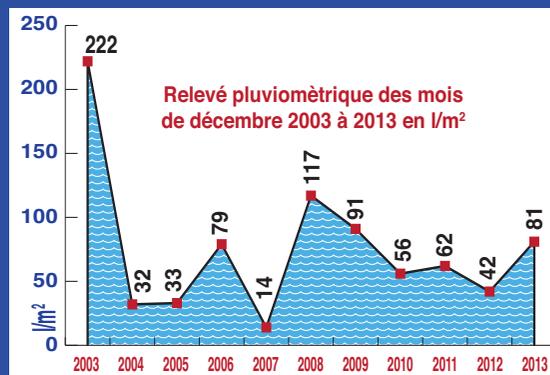
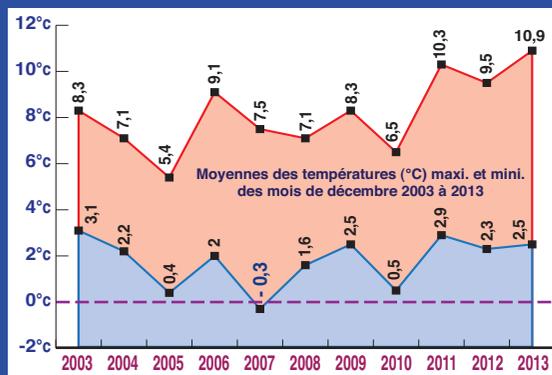
La toute nouvelle zone commerciale N7, située au nord de la ville accueille depuis le 18 décembre un restaurant asiatique. Vous pourrez y déguster dans la vaste salle de 200 couverts des spécialités chinoises ainsi que des sushis. Monsieur Xu Xiaobing, chef de cuisine et gérant propose à ses clients un buffet à volonté, des grillades et des plats cuisinés au wok ainsi que de la vente à emporter.

*Ouvert tous les jours de 11h45 à 14h45 et de 18h45 à 23h
Zone commerciale N7
953 avenue du président Salvador Allende
Tel : 04 75 80 88 88 ou 06 52 78 81 58*

la cigale et la grenouille

Alors que l'année 2014 vient de débuter, nos deux compères ont décidé de faire le bilan de l'année passée. Commençons donc par la grenouille qui, je vous le rappelle, s'occupe des averses, du crachin et autres intempéries pluvieuses... En 2013, sont tombés des nuages 1057 litres de pluie, soit 389 l de moins qu'en 2007, l'année la plus sèche de ces dix dernières années. Passons maintenant à notre amie la cigale, qui vous l'aurez deviné n'a qu'une chose en tête, chanter sous le soleil. La température moyenne a été de 13,5° soit 0,5° de moins qu'en 2012. En ce qui concerne le mois de décembre, la ville a été arrosée de

81 l de pluie par m² et la température moyenne de 11°C. Nous voilà donc en 2014 et comme dit le proverbe : « *On dit que le temps change les choses, mais en fait le temps ne fait que passer et nous devons changer les choses nous-mêmes* ». Alors bonne année à toutes et à tous.



Judo

Tournoi de Noël



Le 12^{ème} tournoi de Noël a connu un brillant succès samedi 7 décembre à la Halle des Sports de Portes-lès-Valence.

Ce sont près de 200 judokas issus des clubs de la Drôme, de l'Ardèche, d'Aix-les-Bains, de la Roche sur Foron ... qui se sont rencontrés sur les tatamis de la ville. Comme de coutume dans ce sport, la compétition s'est déroulée dans une ambiance conviviale et fairplay, bien que tous les jeunes combattants se soient affrontés âprement afin de conquérir une place sur le podium. A l'issue du tournoi, un classement des clubs a été effectué : le Dojo Romains est arrivé en tête de la compétition, suivi par le judo club Teillois et le judo club Roussillonnais. Le club de Portes a quant à lui terminé à la 2^{ème} place mais hors quotas, étant le club organisa-

teur. Les judokas portoïses ont eu à cœur de porter haut les couleurs de leur ville. Ce tournoi a connu un vif succès grâce au dévouement de tous les bénévoles du club qui, tôt le matin jusqu'à tard le soir, ont œuvré pour la pleine réussite de cette rencontre. Le maire et Claude Illy, conseiller municipal, étaient présents et ont remis les coupes et les médailles ainsi qu'un petit présent à chaque sportif sur le podium.



Résultats des judokas portoïses :

Minimes féminines

de 40 kg : Audrey Bourdel 4^{ème}
de 48 kg : Ninon Charles 3^{ème}
Charlotte Coron 5^{ème}
de 57 kg : Clémence Duclaux 3^{ème}
de 63 kg : Manelle El Mantih 2^{ème}

Minimes Masculins

de 38 kg : Robin Sautrey 3^{ème}
de 50 kg : Victor Gervy 2^{ème}
Léo Marion 3^{ème}
de 55 kg : Clément Berthelot 5^{ème}
de 60 kg : Thomas Beaud 1^{er}
Jason Jarzinka 3^{ème}
+ de 60 kg : Mathieu Vigneron 1^{er}
Amir Essamlali 4^{ème}

Cadettes

de 52 kg : Morgane Cadet 3^{ème}
de 63 kg : Nina Osmont 3^{ème}
de 70 kg : Aude Constant 2^{ème}

Cadets

de 46 KG : Maximilien Boyer 2^{ème}
de 55 kg : Robin Cozzo 2^{ème}
de 73 kg : Théo Cornu 3^{ème}

Chanter ensemble !

Certes, il est plus correct de dire « *chanter en chœur* ». Néanmoins il y a des circonstances où le désir de déroger aux règles de français nous titillent. Vous me permettrez donc cette petite entorse en écrivant, au vu de l'émotion qui se dégage quand la chorale Occitane et la Pastourelle se réunissent pour un tour de chant, que les membres "chantent en cœur". Leurs répertoires sont différents, la chorale Occitane comme son nom l'indique, nous fait voyager bercés par des chants de cette langue vivante, qui est la langue régionale la plus parlée en France. Pour ce qui est de la Pastourelle, celle-ci fait honneur aux chansons françaises et du

monde. Sous la direction du chef de chœur, Philippe Simon, les deux formations se réunissent donc de temps en temps pour des purs moments de poésie, comme elles le feront en 2014, même si les dates ne sont pas encore fixées. Nous vous invitons donc à contacter, dans les semaines qui viennent, la MJC-Centre social et le Club Croizat afin de noter sur vos agendas les tours de chants. Les chorales sont ouvertes à toutes et à tous, les deux chorales sont friandes de nouveaux arrivants pour enrichir leurs voix.

*Répétitions les jeudis au club Ambroise Croizat, de 16h30 à 18h pour la Pastourelle et de 18h à 19h30 pour la chorale Occitane.
Philippe Simon : 06 28 29 54 30*



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

L'ensemble des 23 élus de Portes citoyenne vous souhaite une belle année 2014. Que 2014, année citoyenne, soit aussi celle des acteurs de la vie locale que sont les responsables associatifs. Ils sont très nombreux, inlassablement, malgré les difficultés et les vents contraires, à tisser, dans leur domaine d'activité, du lien humain. A Portes, tout ce qui contribue au vivre ensemble, tout ce qui façonne un projet collectif de vie est irremplaçable pour le maintien de la cohésion sociale. Dans une société gangrenée par les intérêts égoïstes, il faut insister et valoriser cette somme d'humanité qui se déploie pour permettre, aux portoises et aux portoises, une vie digne.

On le sait, face au chômage qui frappe de nombreuses familles, notre équipe municipale se veut solidaire et active :

- Aide pour trouver un stage ou une phase en apprentissage pour des jeunes,
- Circulation des informations sur les offres d'emploi disponibles,
- Accueil des demandeurs d'emplois qui le souhaitent lors de permanences pour les aider à frapper aux bonnes portes,
- Visite d'entreprises ou de structures liées à l'emploi.

Depuis 2008, c'est un travail de terrain permanent qui a permis à notre municipalité d'être reconnue sur notre agglomération comme une mairie qui agit. Au fil des années, nous avons tissé un partenariat actif avec Pôle-emploi, avec la mission locale, le CIO et l'Education nationale, le PLIE, Aire insertion, l'Ecole de la 2^{ème} chance et le dernier dispositif en date de la Sauvegarde de l'enfance et des Apprentis d'Auteuil "les ateliers d'Ariane". Nous nous félicitons de l'excellent partenariat entre la mairie et l'association portoïse "Les Portes de l'emploi" qui fait un travail formidable et quotidien de proximité. Notre commune accueille de nombreux forums de recrutement ou de formation bénéficiant ainsi à des demandeurs d'emplois portoïses.

Parallèlement, la commune de Portes est très impliquée dans le regroupement qui intervient sur la zone multimodale de la Motte où une nouvelle base logistique de 85 000 m² va se construire à côté de Leroy Merlin.

Comme nous l'avons fait avec ténacité, notre équipe se mobilise pour que la défense et l'accompagnement à l'emploi soient un axe fort de la nouvelle agglomération qui va se mettre en place.

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année.

Les élus du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens".
E-mail : groupecr.portes@yahoo.fr

Hommage à Monsieur Nelson Rolihlahla Mandela

Prix Nobel de la Paix, le 10 décembre 1993 « Toute ma vie je me suis consacré à la lutte pour le peuple africain. J'ai combattu contre la domination blanche et j'ai combattu contre la domination noire. J'ai chéri l'idéal d'une société libre et démocratique dans laquelle toutes les personnes vivraient ensemble en harmonie et avec les mêmes opportunités. C'est un idéal pour lequel j'espère vivre et agir. Mais, si besoin est, c'est un idéal pour lequel je suis prêt à mourir ». Un humaniste parmi les humains.

Après vingt-sept années d'embalement dans des conditions continuellement très dures d'isolement et de privation, Mandela est libéré le 11 février 1990. Il soutient la réconciliation et la négociation avec le gouvernement du président Frederik De Klerk.

En 1993, il reçoit avec ce dernier le prix Nobel de la Paix pour avoir collectivement et très sereinement mis fin au régime de l'apartheid. Mandela a su mettre en place les bases d'une nouvelle Afrique du Sud démocratique. Une vie consacrée à son pays l'Afrique du Sud et à son peuple la nation arc-en-ciel.

Un vœu en ce début d'année, reprenons ensemble le flambeau des luttes pour le droit à la différence, contre l'indifférence, lutter contre le racisme, l'obscurantisme.

Ensemble, continuons à construire la ville qu'on aime et dans laquelle nous voulons vivre.

Merci, Monsieur Mandela, d'avoir éclairé le monde.

Très bonne année 2014 à vous toutes et tous, amitiés, santé et bonheur.

Les membres du groupe Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté. E-mail : groupe.ps.apparentes@free.fr
Site : <http://groupe.ps.apparentes.over-blog.fr>

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Bonne année 2014

L'année 2013 vient de s'achever.

Qu'en restera-t-il de positif ? Rien sauf l'espoir de notre Président de la République d'inverser la courbe du chômage fin 2013. Nous sommes en 2014 et nous attendons tous avec impatience cette inversion qui serait le signe fort d'une reprise économique, surtout pour les 3 293 000 chômeurs de catégorie A et de toutes les autres catégories également.

Au niveau communal les mêmes politiques qu'au niveau national produisent les mêmes effets. Nous vous laissons juge, ne voulant pas pour la dernière fois passer pour négatifs.

L'espoir est notre meilleur médicament contre la morosité qui gangrène notre quotidien. C'est lui qui nous fait voir des trouées de ciel bleu dans un univers sombre. C'est lui aussi qui nous fait voir ce qu'il y a de plus beau chez ceux qui nous entourent. Mais il ne faut pas que l'espoir nous rende aveugle et inconscient comme notre chef de l'état et tous ses amis. Sachons avoir l'espoir qui donne la force de combattre pour réussir. Ce message sera le dernier du mandat qui s'achève en mars prochain.

Vous êtes nombreux à les lire avec intérêt et nous vous remercions de l'attention que vous y portez chaque mois. Nous avons essayé de vous informer le plus objectivement possible, malgré l'inégalité de traitement des groupes. Notre groupe étant par ailleurs présent aux prochaines élections municipales, nous ne nous exprimerons plus que par le biais de nos documents de campagne, par déontologie électorale. Nous en profitons pour vous présenter à toutes et à tous, tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé, prospérité et nous vous donnons rendez vous pour le prochain mandat ! Si vous le souhaitez!

A. Berne, S. Brot, G. Girard, P. Millot, A. Sarrion, S. Tauleigne. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

MJC- CENTRE SOCIAL

UGSP

SORTIE FAMILLE

Neige et Luge à Méaudres

Dimanche
23
FEVRIER



DEPART 8h00
RETOUR vers 18h30

PARTICIPATION AUX FRAIS :
Adulte adhérent : 9 € (Non adhérent : 12 €)
Enfant adhérent : 5 € (Non adhérent : 8 €)

INSCRIPTIONS :
les 11 et 14 Février de 18h à 19h.

Sortie culturelLES

Visite d'Annecy et de son Carnaval Vénitien



samedi
15
MARS

DEPART 8h00
RETOUR vers 20h30

PARTICIPATION AUX FRAIS :
11 € par adulte (non-adhérente MJC : 15€)

INSCRIPTIONS :
Les mardis 25 Février-4 Mars 2014 de 18h à 19h

L'UGSP organise une Saint-Valentin au

CABARET

Samedi 15 février 2014
Salle Cristal
Portes-lès-Valence
à partir de 19 h 30



Entrée
+ Repas animé
+ Soirée dansante
28 €
½ de vin rouge et
café compris

Union Gymnique des Sapeurs-Pompiers
Informations et Réservations au
04.75.57.07.08 ou 06.73.85.65.37
Permanences de vente les mercredi de 17h à 19h

Edité par l'UGSP-Gym
Ne pas jeter sur la voie publique

APPEL À DOCUMENT GRANDE GUERRE 14-18

Portes-lès-Valence va commémorer cette année le centenaire du commencement de la "grande guerre" à travers une série de manifestations. Dans ce cadre, l'association Mémoire vivante a le projet de réaliser une exposition dans le hall de la mairie. Pour ce faire, elle est à la recherche de tout document écrit ou photographique sur 14-18 (lettres, cartes postales, tirages papier, négatifs...) liés au canton de Portes-lès-Valence. Il peut s'agir aussi bien de photos d'armée, que d'établissements ayant pris part à l'effort de guerre (hôpitaux, industries, associations), la vie de tous les jours de la population durant les restrictions, etc. Les documents prêtés seront reproduits puis rendus à leurs propriétaires dans les plus brefs délais. Merci de contacter Alexandre Bertrand au 04 75 57 95 07 (matin) ou 04 75 57 15 88 (après-midi). Adresse du local : allée du 8 mai 1945 (au dessus du café-restaurant "Les Arcades" (sur rendez-vous)

PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

LOTOS 2014

USCP Basket :
vendredi 24 janvier,
20h30,
Espace Cristal
US Véore XV :
samedi 25 janvier,
20h,
Espace Cristal
**École élémentaire
Voltaire :**
vendredi 31 janvier,
20h, Espace Cristal

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;

- son passeport ;
- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec

un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Néo Grenier Guillen Moya
Aymen Habbache
Cassian Etienne

Mariages :

Loï Cosaque
et Carmen Glandor

Décès :

Marie Robin née Thevenin
Henri Sabatier
Marcel Roger
Marguerite Etienne
née Etienne

CARTE D'IDENTITÉ : 10 + 5 ANS

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de 5 ans concerne également les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Dans la ville



MERCREDI 26 FÉVRIER 2014

**Défilé avec la batucada "Babagunça"
et le centre de loisirs**

14h30 Départ du centre culturel

15h00 Bataille de confettis place de la mairie

**15h30 Spectacle des enfants du centre de loisirs
en mairie, salle des mariages**



**Carnaval organisé par la municipalité de Portes-lès-Valence
en partenariat avec le centre de loisirs de la MJC-Centre social
Les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.**